

L'AFFAIRE TERY

Le Conseil académique de Lille, réuni le 30 juin, a examiné l'affaire Téry, sous la présidence de M. Lacroix. Le rapporteur, M. Lacroix, a exposé les faits et les conclusions auxquelles il est parvenu. Le Conseil a décidé de recommander la suspension de M. Téry pendant deux ans.

Le Conseil académique de Lille, réuni le 30 juin, a examiné l'affaire Téry, sous la présidence de M. Lacroix. Le rapporteur, M. Lacroix, a exposé les faits et les conclusions auxquelles il est parvenu. Le Conseil a décidé de recommander la suspension de M. Téry pendant deux ans.

L'AFFAIRE TERY

Le Conseil académique de Lille, réuni le 30 juin, a examiné l'affaire Téry, sous la présidence de M. Lacroix. Le rapporteur, M. Lacroix, a exposé les faits et les conclusions auxquelles il est parvenu. Le Conseil a décidé de recommander la suspension de M. Téry pendant deux ans.

L'AFFAIRE TERY

Le Conseil académique de Lille, réuni le 30 juin, a examiné l'affaire Téry, sous la présidence de M. Lacroix. Le rapporteur, M. Lacroix, a exposé les faits et les conclusions auxquelles il est parvenu. Le Conseil a décidé de recommander la suspension de M. Téry pendant deux ans.

L'AFFAIRE TERY

Le Conseil académique de Lille, réuni le 30 juin, a examiné l'affaire Téry, sous la présidence de M. Lacroix. Le rapporteur, M. Lacroix, a exposé les faits et les conclusions auxquelles il est parvenu. Le Conseil a décidé de recommander la suspension de M. Téry pendant deux ans.

L'AFFAIRE TERY

Le Conseil académique de Lille, réuni le 30 juin, a examiné l'affaire Téry, sous la présidence de M. Lacroix. Le rapporteur, M. Lacroix, a exposé les faits et les conclusions auxquelles il est parvenu. Le Conseil a décidé de recommander la suspension de M. Téry pendant deux ans.

L'AFFAIRE TERY

Le Conseil académique de Lille, réuni le 30 juin, a examiné l'affaire Téry, sous la présidence de M. Lacroix. Le rapporteur, M. Lacroix, a exposé les faits et les conclusions auxquelles il est parvenu. Le Conseil a décidé de recommander la suspension de M. Téry pendant deux ans.

L'AFFAIRE TERY

Le Conseil académique de Lille, réuni le 30 juin, a examiné l'affaire Téry, sous la présidence de M. Lacroix. Le rapporteur, M. Lacroix, a exposé les faits et les conclusions auxquelles il est parvenu. Le Conseil a décidé de recommander la suspension de M. Téry pendant deux ans.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

WATTELOP

Le 10 juillet. — Voici les grandes lignes du programme de la fête du 14 juillet :

À 9 heures 1/2 : Exercices d'éducation militaire, rendez-vous de toutes les sociétés d'anciens combattants, artilleurs, chasseurs, etc.

RÉPÊCHES

LES ÉLECTIONS

au Conseil Général

et au Conseil d'arrondissement

Le « Officiel » d'aujourd'hui publie un décret, aux termes duquel les élections pour le renouvellement de la 1^{re} série sortante des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement auront lieu dans les départements autres que celui de la Seine, le dimanche 24 juillet 1910.

RÉPÊCHES

LES ÉLECTIONS

au Conseil Général

et au Conseil d'arrondissement

Le « Officiel » d'aujourd'hui publie un décret, aux termes duquel les élections pour le renouvellement de la 1^{re} série sortante des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement auront lieu dans les départements autres que celui de la Seine, le dimanche 24 juillet 1910.

RÉPÊCHES

LES ÉLECTIONS

au Conseil Général

et au Conseil d'arrondissement

Le « Officiel » d'aujourd'hui publie un décret, aux termes duquel les élections pour le renouvellement de la 1^{re} série sortante des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement auront lieu dans les départements autres que celui de la Seine, le dimanche 24 juillet 1910.

RÉPÊCHES

LES ÉLECTIONS

au Conseil Général

et au Conseil d'arrondissement

Le « Officiel » d'aujourd'hui publie un décret, aux termes duquel les élections pour le renouvellement de la 1^{re} série sortante des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement auront lieu dans les départements autres que celui de la Seine, le dimanche 24 juillet 1910.

STAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — René De Langhe, rue de Naples, cour Dubrule, 2. — Mireille Wairovaux, rue de la Bruyère, 9. — Julie Leleuvre, rue de la Bruyère, 9. — M. Lacroix, rue de la Bruyère, 9.

STAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — René De Langhe, rue de Naples, cour Dubrule, 2. — Mireille Wairovaux, rue de la Bruyère, 9. — Julie Leleuvre, rue de la Bruyère, 9. — M. Lacroix, rue de la Bruyère, 9.

STAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — René De Langhe, rue de Naples, cour Dubrule, 2. — Mireille Wairovaux, rue de la Bruyère, 9. — Julie Leleuvre, rue de la Bruyère, 9. — M. Lacroix, rue de la Bruyère, 9.

STAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — René De Langhe, rue de Naples, cour Dubrule, 2. — Mireille Wairovaux, rue de la Bruyère, 9. — Julie Leleuvre, rue de la Bruyère, 9. — M. Lacroix, rue de la Bruyère, 9.

STAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — René De Langhe, rue de Naples, cour Dubrule, 2. — Mireille Wairovaux, rue de la Bruyère, 9. — Julie Leleuvre, rue de la Bruyère, 9. — M. Lacroix, rue de la Bruyère, 9.

STAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances. — René De Langhe, rue de Naples, cour Dubrule, 2. — Mireille Wairovaux, rue de la Bruyère, 9. — Julie Leleuvre, rue de la Bruyère, 9. — M. Lacroix, rue de la Bruyère, 9.